



Un programme de fidélité écologique basé sur l'empreinte carbone évitée - Com. de presse du 13 juillet 2021

CASH EXPRESS :

Un programme de fidélité et une application pour récompenser l'écoréflexe de ses clients

En consommant d'occasion, les particuliers acheteurs et vendeurs concilient au quotidien économie et écologie lors de leurs venues chez Cash Express. Par le biais de son programme de fidélité, l'enseigne est le premier réseau d'achat-vente d'occasion à intégrer pleinement l'aspect écologique dans sa démarche d'achat/vente. Déjà ancré dans les valeurs du développement durable de par son secteur d'activité, le réseau veut démontrer chaque jour un peu plus les bienfaits du secteur de l'occasion sur la planète. Pour accompagner ce programme fidélité, l'enseigne a imaginé une application mobile permettant à ses clients de mesurer les effets bénéfiques de leurs démarches.

L'achat/vente d'occasion permet une consommation plus raisonnée permettant d'épargner à la planète une pollution supplémentaire liée à la production et à la logistique de produits neufs. Avec pour objectif de faire prendre conscience de l'économie de CO₂ évitée grâce à cette démarche, l'enseigne a décidé d'intégrer pleinement cette notion dans son programme fidélité. Via ce dernier, Cash Express peut mesurer l'impact positif de son activité sur la planète.

En 2020, le réseau a ainsi pu démontrer que les achats/ventes de produits d'occasion au sein de ses points de vente a permis une économie d'empreinte carbone de plus de 11 000 tonnes de CO₂.

Afin de mettre en lumière la démarche écoresponsable de ses clients, Cash Express a développé une application, disponible sur IOS et Android, calculant en temps réelle l'ECObonus cumulée lors de leurs ventes et de leurs achats.

UNE APPLICATION DÉDIÉE A L'ÉCOREFLEXE

Représenté par l'épanouissement d'un arbre digital, l'ECObonus donne aux clients la possibilité de suivre leurs économies d'empreinte carbone réalisée pour chaque objet vendu ou acheté. Chaque arbre est complété lorsque l'utilisateur atteint les 150 kg d'économie de CO₂ et lui donne droit à une remise supplémentaire de 5 % puis de 10 % sur une journée au choix.

Afin d'apporter plus de challenges, Cash Express a imaginé des badges à gagner en fonction des achats, des ventes ou des défis réalisés.

LES RÉCOMPENSES : UN POURCENTAGE DE L'ÉCONOMIE DE CO₂ RÉALISÉE

Le barème du programme de fidélité se base sur le calcul de l'empreinte écologique



évitée grâce aux produits de seconde main, mis en avant dans l'étude sur l'évaluation du poids carbone de produits de consommation et biens d'équipement réalisée par l'ADEME. Arnaud Guérin, co-président et directeur du réseau Cash Express, explique : « Cette dernière met en avant les différents cycles de vie des familles de produits que nous revendons en magasin : de la production en passant par la distribution, l'utilisation jusqu'à la fin de vie. Seul le coût en CO2 de l'utilisation a été supprimé, car elle perdure même en consommant d'occasion ».

Par exemple, l'achat/vente d'une télévision permet l'économie d'environ 45 kilos de CO². Le vendeur et l'acheteur de ce produit bénéficieront chacun d'une récompense de 1,13 euros. Un montant qu'ils pourront cumuler à d'autres actions et dépenser lors de leurs différents achats.

Pensé comme une cagnotte, le programme de fidélité donne également accès à une multitude de services supplémentaires.

DES SERVICES SUPPLÉMENTAIRES : GARANTIE D'UN AN, E-RESERVATION...

Pour accompagner ce nouveau système de récompense, Cash Express a décidé d'offrir des avantages de taille à ses adhérents comme l'extension à garantie d'un an systématique. En effet, dès la souscription à la carte de fidélité, les clients peuvent profiter gratuitement d'une durée de garantie doublée, sans coût supplémentaire. La question de la garantie étant primordiale lors d'achats d'occasion pour 50 % des consommateurs, l'enseigne veille toujours à proposer des offres en adéquation avec leurs besoins. Ainsi au-delà de la garantie contractuelle amenée gratuitement à un an pour les adhérents, Cash Express propose des extensions de garantie jusqu'à 2 ans à des tarifs extrêmement attractifs.

D'autres services sont également dédiés exclusivement aux détenteurs de la carte fidélité tel que la E-réservation, des remises de fidélité, des promotions exclusives... Cette dernière étant gratuite pourquoi s'en priver ?

À lire également sur CASH EXPRESS

□ La crise Covid : et après ? Des franchiseurs témoignent
19 Mai 2021

Huit franchiseurs partagent leurs réflexions sur les conséquences que la crise du Covid 19 pourrait avoir sur leurs métiers. Lire la suite

□ MÉNAGE DE PRINTEMPS, L'OCCASION DE DÉCONFINER LES OBJETS INUTILISÉS
01 Avr 2021

L'arrivée des beaux jours donne envie de s'atteler au traditionnel ménage de printemps. Cette année, le réseau Cash Express joue sur les mots et propose aux français de déconfiner les objets qu'ils n'ont pas sortis du placard depuis longtemps. En les apportant, chez Cash Express, les particuliers pourront ainsi, après estimation par un expert, repartir... Lire la suite Lire la suite

□ 10 MAGASINS CASH EXPRESS VERRONT LE JOUR EN 2021
11 Mar 2021



Dans un contexte économique difficile, 2020 a vu les modes de consommation des Français évoluer avec un intérêt décuplé pour la seconde main. Le réseau Cash Express, un des leaders de l'achat-vente d'occasion, bénéficie d'un marché boosté par cette année inédite lui permettant d'aborder l'année 2021 confiant et bien déterminé à rattraper le temps perdu... Lire la suite Lire la suite

À lire également sur ce thème

Un programme de fidélité écologique basé sur l'empreinte carbone évitée

13 Jul 2021

CASH EXPRESS : Un programme de fidélité et une application pour récompenser l'écoréflexe de ses clients En consommant d'occasion, les particuliers acheteurs et vendeurs concilient au quotidien économie et écologie lors de leurs venues chez Cash Express. Par le biais de son programme de fidélité, l'enseigne est le premier réseau d'achat-vente d'occasion à intégrer pleinement... Lire la suite Lire la suite

Accord-cadre entre Agromousquetaires et l'OP « Lait Bio Seine et Loire »

09 Jul 2021

Constituée de plus de 50 exploitations laitières biologiques, la section Laiterie Saint-Père de l'OP « Lait Bio Seine et Loire » travaille avec Agromousquetaires depuis 8 ans en livrant chaque année 23 millions de litres de lait bio à la Laiterie Saint-Père (44), une des deux laiteries des Mousquetaires. Pour construire ensemble une filière durable... Lire la suite Lire la suite

[Interview] Tristan Daver, Franchisé investisseur Carrefour City

05 Jul 2021

Investir dans une franchise Carrefour ? Découvrez l'Interview de Tristan Daver, franchisé investisseur du Carrefour City de Lomme (59). Pour devenir franchisé Carrefour, deux possibilités s'offrent à vous : – La location gérance, ce dispositif est accessible avec un apport minimum de 7 500 €. Cela vous permet de louer et de gérer un fonds... Lire la suite Lire la suite

